



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 31 mars 2026

Presse – Actualités

- [La retraite à 65 ans... la nouvelle proposition choc de Bercy – La Dépêche](#)
- [« C'est contagieux » : comment l'agressivité de Trump change le visage de la mondialisation – Les Echos](#)
- [Déficit : après la « bonne surprise » de 2025, le gouvernement veut passer « sous les 5 % » en 2026 – Les Echos](#)
- [La guerre en Iran menace le crédit immobilier en France – Le Figaro](#)
- [La réindustrialisation de la France ralentit en 2025, selon le baromètre de Bercy - AFP](#)
- [Aides sur les carburants : le compte n'y est pas pour les agriculteurs et transporteurs – La Tribune](#)

ARTICLES DE PRESSE

La retraite à 65 ans... la nouvelle proposition choc de Bercy – La Dépêche

Le COR vient de commander trois études pour équilibrer le régime des retraites qui a plongé dans le rouge. Parmi les solutions figure une mesure choc proposée par les experts du Trésor : repousser l'âge de départ à 65 ans.

C'est le serpent de mer qui revient sans cesse. À peine le chapitre des élections municipales clos, le régime français des retraites refait surface et, avec lui, la grande question de son financement. Poser la question de la soutenabilité du régime de retraite par répartition hérité de l'après-guerre, c'est déjà constater qu'il y a un problème à traiter. Et pour cause : après un déficit du régime général des retraites de 1,7 milliard en 2024, les prévisions tablent sur un trou de 5 milliards en 2026. En 2030, la situation vire sérieusement au rouge avec 6,6 milliards à trouver tous les ans pour équilibrer les comptes.

Trois pistes à l'étude, une seule est efficace

Comment y parvenir ? C'est ce que vient de demander le Conseil d'orientation des retraites (COR) en commandant trois études : l'une au Trésor, l'autre à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la troisième à l'École d'économie de Paris. Un des leviers à actionner a été immédiatement écarté. Il s'agit de la baisse des pensions de retraite, par exemple en gelant leur revalorisation. Impensable politiquement alors que la question du pouvoir d'achat, menacé par la hausse des prix de l'énergie, revient sur le devant de la scène.

On se souvient aussi du tir de barrage essuyé par le gouvernement quand il envisageait de supprimer l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités pour leur déclaration de revenus. Une mesure finalement abandonnée dans le budget 2026.

8 à 10 milliards d'économie par an

Quant au second levier : la hausse des cotisations retraite, la classe politique s'accorde sur le fait que ce ne serait soutenable ni par les salariés ni par les employeurs, déjà perclus de prélèvements. C'est pour cette raison que Bercy privilégie (encore une fois) le report de l'âge de départ à la retraite. Non pas à 64 ans, comme a tenté de l'instaurer la réforme du gouvernement d'Élisabeth Borne avant que les socialistes n'obtiennent sa suspension, mais bien un recul jusqu'à 65 ans. La mesure permettrait d'économiser entre huit et dix milliards d'euros par an lorsque la réforme donnerait sa pleine puissance, soit de quoi éponger le déficit structurel.

Seul le décalage de cette borne d'âge permettrait, selon les experts du ministère de l'Économie, de remettre à l'équilibre le régime des retraites, car il présente deux avantages : on repousse le versement des pensions d'un an et, en même temps, on fait travailler un an de plus les salariés et fonctionnaires, ce qui augmente automatiquement le volume des cotisations.

Les présidentielles comme juge de paix

Si, sur le papier, les experts tiennent la potion pour guérir le malade, politiquement, cet allongement à 65 ans est inapplicable. Déjà passé au forceps, le décalage à 64 ans est en "stand-by" depuis l'adoption du budget. Les premières générations à bénéficier du gel de la réforme Borne sont les personnes nées en 1964. Elles pourront partir à taux plein à 63 ans et neuf mois au lieu de 64 ans, en cotisant 170 trimestres au lieu de 171. Les personnes nées en 1969 et 1970 atteindront l'âge légal de la retraite à 64 ans et 172 trimestres. Ce nouveau barème ne tiendra normalement que jusqu'en 2027, puisque l'idée de ce gel est d'utiliser les élections présidentielles de l'an prochain comme juge de paix.

Chaque candidat devra se positionner et donner son cap pour ou contre le recul de l'âge légal de départ (lire page 3). Difficile pour un candidat de promettre de travailler davantage, car ce n'est pas très populaire. Pourtant, les Français sont déjà bien conscients du naufrage du système actuel, puisque, selon un sondage Elabe de février 2025, 59 % des Français sont favorables à une dose de capitalisation en complément du régime par répartition. La voie de passage est peut-être là.

« C'est contagieux » : comment l'agressivité de Trump change le visage de la mondialisation – Les Echos

L'économiste américain Richard Baldwin explique que les droits de douane américains poussent le reste du monde à se rapprocher et à signer des accords de libre-échange. Mais, même sans les Etats-Unis, les tensions vont persister.

La mondialisation et le libre-échange ne sont pas morts mais sont en train de muter. Le choc douanier de Donald Trump pousse le reste du monde à se rapprocher, selon [Richard Baldwin](#), professeur à l'IMD Business School de Lausanne et chercheur au Centre for Economic Policy Research (CEPR).

Le commerce international est devenu une arme dans la lutte pour la suprématie mondiale opposant la Chine aux Etats-Unis. L'Amérique, premier marché mondial et première destination des exportations de la planète, se referme en utilisant les droits de douane, et la Chine, premier exportateur, se défend en maniant les restrictions à l'exportation, notamment sur les métaux critiques.

Mais « les pays sont en train de se rejoindre et de signer des accords de libre-échange sans l'Amérique. L'attitude de Donald Trump fonctionne comme un aiguillon sur le reste du monde en incitant les pays à se rapprocher », explique l'économiste américain, de passage à Paris pour présenter ses travaux. Il les exposera dans un ouvrage publié dans les prochaines semaines, intitulé « World War Trade » ou « La guerre commerciale mondiale ».

Un nouvel ordre commercial

Pour preuve, selon lui, l'Inde a signé un accord avec l'Union européenne, [le Mercosur](#), qui regroupe les pays d'Amérique latine, aussi. Le Royaume-Uni, qui entendait, avec le Brexit, devenir un « Singapour-sur-Tamise », selon l'expression de l'ancien Premier ministre Boris Johnson, a rejoint à la fin 2024 [le partenariat de libre-échange transpacifique \(CPTPP\)](#). Tout cela ou presque grâce à Trump et son protectionnisme. « C'est contagieux », dit en riant Richard Baldwin. Les accords régionaux de libre-échange s'élargissent et se multiplient.

C'est d'ailleurs la stratégie de la Commission européenne, poussée par sa présidente, Ursula von der Leyen. « Un nouvel ordre commercial est en train d'émerger, sur la base des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) », mais sans les Etats-Unis et même contre eux, résume ce chantre du libre-échange qui a travaillé dans l'administration de George Bush père. « Chacun veut diversifier ses chaînes de valeur mais ces dernières sont désormais tellement intégrées et efficaces qu'il est impossible de découpler complètement les économies entre elles », considère Richard Baldwin.

L'Allemagne, par exemple, la grande économie européenne la plus ouverte sur l'extérieur et la plus fortement exportatrice, est favorable à cette vision. Le chancelier Friedrich Merz a même déclaré au Bundestag il y a quelques jours qu'il envisageait « à plus long terme, un accord avec la République populaire de Chine ».

La Chine, l'éléphant dans la pièce

Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. En France, Emmanuel Macron a déjà indiqué sa volonté de taxer les importations européennes en provenance de Chine si l'empire du Milieu refuse d'ouvrir son marché domestique et d'investir en Europe en acceptant d'effectuer des transferts de technologies.

« Que les pays souhaitent diversifier leurs marchés à l'exportation, c'est une chose, mais les Européens doivent prendre conscience que les entreprises chinoises sont déjà présentes dans la plupart des pays et qu'elles sont extrêmement compétitives. Il sera donc difficile pour eux de croître sur ces marchés », prévient Thomas Grjebine, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

« Il ne faut pas surestimer les effets de la signature de nouveaux accords de libre-échange sur les exportations européennes car notre industrie a fortement perdu en compétitivité face à la Chine », poursuit cet économiste, auteur d'un récent rapport pour le Haut-Commissariat au plan sur [le « rouleau compresseur chinois »](#). Selon lui, « la Chine constitue aujourd'hui la principale menace économique pour l'Union européenne ». D'autant que le pays n'a pas hésité à priver les entreprises européennes [de ses terres rares](#) au moment du bras de fer avec Trump, alors que l'UE ne se tenait pas aux côtés des Etats-Unis dans ce bras de fer.

Une régionalisation du commerce

D'un côté, personne ne veut perdre les bénéfices de la mondialisation. De l'autre, personne ne veut que ses approvisionnements dépendent de la volonté d'un Etat considéré comme un adversaire.

Tout cela pousse, parallèlement à la signature d'accords de libre-échange, à une régionalisation du commerce. Un phénomène que Xavier Durant, le patron de Coface, résumait le mois dernier lors du colloque risque-pays organisé par l'entreprise qu'il dirige : « Il y a moins d'échanges commerciaux entre les grands blocs mais de plus en plus à l'intérieur des blocs. » Un phénomène appelé à durer.

Guillaume de Calignon

* * *

Déficit : après la « bonne surprise » de 2025, le gouvernement veut passer « sous les 5 % » en 2026 – Les Echos

L'Insee a annoncé vendredi que le déficit public s'élevait à 5,1 % du PIB en 2025, contre 5,4 % attendus. David Amiel, ministre des Comptes publics, salue « des efforts qui paient » mais prévient : « Il n'y a pas de cagnotte ». Le gouvernement affiche ses ambitions pour 2026.

C'est une « bonne surprise », a salué le Premier ministre, vendredi matin, après que l'Insee a publié le chiffre du déficit public pour 2025. Selon l'Institut de la statistique, il est redescendu à 5,1 % du PIB l'an dernier - sensiblement en dessous de la cible de 5,4 % visée par le gouvernement. De nombreux observateurs misaient sur un léger mieux, au vu des bonnes rentrées fiscales de 2025 et d'un déficit de la Sécurité sociale moins dégradé qu'initialement prévu. Mais peu avaient anticipé un tel écart.

« Cela montre que les efforts collectifs commencent à payer, ce n'est pas le fruit du hasard, a salué le ministre des Comptes publics, David Amiel, sur TF1. Mais évidemment, ça reste beaucoup trop élevé. » De fait, si le déficit s'est réduit, il reste le plus élevé de la zone euro. Surtout, il est encore trop important pour freiner l'envolée de la dette publique. Celle-ci s'élevait à 3.460,5 milliards d'euros fin 2025 selon l'Insee, soit 115,6 % du PIB - un niveau record et qui devrait encore s'aggraver dans les années à venir.

L'inconnue iranienne

Pour stabiliser la dette, il faudrait que le déficit public repasse sous la barre des 3 % du PIB, a rappelé son collègue Roland Lescure, le ministre de l'Economie. C'est l'objectif que vise officiellement le gouvernement pour 2029, et sur lequel il s'est engagé auprès de ses partenaires européens. Un rapport d'avancement sur la trajectoire de redressement tricolore doit être envoyé à Bruxelles le mois prochain. Comment Bercy ajustera-t-il le tir, au vu des dernières publications de l'Insee ? « Il est trop tôt pour le dire », a balayé Roland Lescure vendredi.

Une chose est sûre cependant : en partant de 5,1 %, la marche à franchir est désormais minime pour atteindre la cible de déficit pour 2026, fixée à 5 % du PIB dans la loi de finances après de longues négociations avec le Parlement l'automne dernier. Il est donc probable que cet objectif soit ajusté. « Les chiffres pour l'année 2025 nous invitent à être ambitieux pour la nouvelle baisse du déficit en 2026 », a reconnu David Amiel, tandis que le Premier ministre annonçait sur le réseau social X son intention de « passer sous les 5 % en 2026 ».

L'exécutif demeure prudent. Car l'exercice 2026 a eu beau commencer sous de bons auspices - avec une croissance plus robuste qu'espérée et des taux d'intérêt relativement faibles au premier trimestre - la guerre en Iran change la donne.

La flambée du prix des hydrocarbures a poussé l'Insee à revoir en baisse mardi dernier ses prévisions de croissance pour le premier et le deuxième trimestre, à 0,2 % du PIB contre 0,3 % auparavant. L'inflation, qui menace de franchir les 2 % au printemps, pourrait également renchérir les dépenses et prestations sociales. Enfin, la guerre au Moyen-Orient fait monter les taux auxquels la France emprunte, ce qui va alourdir rapidement la charge des intérêts et compliquer l'effort de réduction du déficit public.

Dans ce contexte, Sébastien Lecornu a fait clairement savoir que l'amélioration du déficit 2025 ne libérait en aucun cas des marges de manoeuvre budgétaire. « Quand on est à 5,1 % de déficit, il n'y a pas de cagnotte », a asséné le Premier ministre, pressé depuis plusieurs jours par les oppositions de sortir le carnet de chèques afin de soutenir les automobilistes face à la flambée des prix à la pompe.

Le gouvernement a toutefois fait un premier geste, vendredi, en annonçant des mesures de soutien ciblées et limitées au seul mois d'avril pour quelques secteurs d'activité particulièrement exposés : pêche, agriculture et transport routier. Le montant total, estimé à 70 millions d'euros, sera compensé par des annulations de crédits sur d'autres budgets, a précisé David Amiel.

Le plus dur reste à faire

Le gouvernement a raison d'être parcimonieux. Car en dépit de la « bonne nouvelle » de 2025, le plus dur reste à faire. Si la France veut respecter son engagement de ramener le déficit sous les 3 % du PIB en 2029, il ne lui reste que quatre ans. Cela correspond à un redressement annuel moyen du déficit de plus de 0,5 point de PIB, ce qui paraît très ambitieux.

D'une part, le gouvernement ne pourra pas indéfiniment faire porter l'ajustement sur des hausses d'impôts, comme cela a été très largement le cas en 2025, sans risquer de casser l'activité économique. D'autre part, 0,5 point de PIB constitue un effort supérieur à celui sur lequel le gouvernement et le Parlement se sont péniblement entendus à l'automne pour le budget 2026. Or la perspective de l'élection présidentielle ne poussera sans doute pas les forces politiques au compromis.

Frédéric Schaeffer, Sébastien Dumoulin

* * *

La guerre en Iran menace le crédit immobilier en France – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - La plupart des banques remontent leurs taux, dans un contexte économique et politique incertain.

La guerre en Iran, et le blocage du détroit d'Ormuz, ne fait pas que renchérir le prix à la pompe. Le conflit fait grimper les taux de crédit immobilier. Une mauvaise nouvelle pour les Français qui ont un projet dans les cartons.

La remontée des taux des obligations d'État, notamment ceux de l'OAT à 10 ans française, a un effet immédiat pour les emprunteurs. Ces taux à long terme sont une boussole pour le crédit immobilier des particuliers. « *Les deux sont extrêmement liés* », rappelle Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne.

Or vendredi, l'OAT à dix ans s'est envolé à près de 3,90%, un niveau que l'on n'avait plus vu depuis la crise des subprimes en 2009. Ce qui va obliger les prêteurs à s'ajuster. Un certain nombre de banques sont déjà sorties du bois en relevant leurs barèmes pour le mois d'avril, de 0,10 point en moyenne, mais jusqu'à 0,30 point pour l'une d'entre elles.

Les établissements bancaires, qui ont l'habitude de donner leurs barèmes en ordre dispersés, n'ont pas encore tous fourni leurs grilles. Mais le mouvement ne fait guère de doutes. « *D'autres banques vont suivre avec des hausses aussi fortes* », prédit Pierre Chapon, cofondateur du courtier Pretto. « *Les banques savent qu'elles n'ont pas d'autre choix, mais elles le font à reculons,* » précise Sandrine Allonier, porte-

parole du courtier Vous Financer. *Elles savent qu'augmenter les taux veut aussi dire moins de dossiers »*

Poussée de fièvre

La tendance à la hausse des taux de crédit était enclenchée avant la survenue du conflit au Moyen Orient. La difficulté à faire voter le Budget de l'État l'an passé et les craintes qui pèsent sur l'endettement public de la France, ont fait grimper les taux longs ces derniers mois, poussant les banques à s'ajuster. Mais la pression était à nouveau retombée en début d'année, et le coût du crédit commençait à s'assagir à nouveau.

Cette nouvelle poussée de fièvre tombe pour les banques au mauvais moment. Le printemps est une période phare pour l'immobilier où les établissements bancaires jouent des coudes pour recruter de nouveaux clients. Le crédit immobilier reste un produit d'appel sans égal.

Pire, ce revirement intervient à un moment où le secteur reprenait des couleurs. La flambée des taux de 2022 à 2023 avait contribué à plomber les ventes de logements. 2025 a marqué un rebond. Le nombre de ventes est remonté à 950 000 unités (+12% par rapport à 2024). L'an dernier, la production annuelle de crédits immobiliers s'est établie autour de 142 milliards d'euros, selon la Banque de France (+35 %). Le risque est que la remontée des taux casse cette reprise.

Certes, pour l'heure, l'impact de l'augmentation des taux reste acceptable pour le portefeuille des clients. Une hausse de + 0,10% sur un prêt de 200 000 euros équivaut aujourd'hui à 10 euros de plus à verser chaque mois. Ce qui ne change pas fondamentalement l'équilibre d'une opération. *« Les augmentations du coût du crédit restent encore limitées »*, constate Eric Allouche, directeur France du réseau Era immobilier. Un crédit sur 20 ans se négocie entre 3,30 et 3,50 %, quand il se payait autour de 3,20 % en 2025.

« On a des clients qui veulent finaliser rapidement leur achat, de peur que les conditions se dégradent davantage, constate Frédéric Teboul, cofondateur du réseau parisien Frédéliion. En revanche, je ne constate pas d'attentisme particulier de la part des acheteurs. La période reste propice car les dernières années les prix de vente se sont aussi ajustés »

Et pour la suite de l'année ? Tout dépendra de l'ampleur et de la durée du renchérissement du crédit. *« Certaines banques sont dans le statu quo et ne remontent pas leurs taux, observe Laura Martino, directrice des partenariats bancaires chez Cafpi. Elles estiment que la situation est transitoire, que le conflit ne va peut-être pas durer »*. Malgré les pressions à la hausse, la concurrence reste malgré tout forte entre les établissements, ce qui les incite à ne pas remonter trop fortement les taux de crédit immobilier.

* * *

La réindustrialisation de la France ralentit en 2025, selon le baromètre de Bercy - AFP

La dynamique de reindustrialisation a poursuivi son ralentissement en 2025 en France, avec un solde net d'ouvertures et d'extensions de sites positif mais en baisse "notable" par rapport à 2024, selon le baromètre industriel publié dimanche par le ministère de l'Economie.

"En 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme ou n'en réduit, le nombre d'ouvertures d'usines est stable par rapport à 2024, mais la tendance au ralentissement se poursuit de façon marquée", indique ce baromètre dont l'objectif est de mesurer de manière semestrielle l'évolution de la réindustrialisation en France.

Il relève un solde net d'ouvertures et d'extensions de +19, en baisse notable par rapport à 2024 (+88), souligne-t-il.

La dynamique de création devrait se poursuivre en 2026, poursuit le baromètre selon lequel 150 usines sont "en cours de création, soutenues par le crédit impôt pour l'industrie verte, l'appel à projets +Première usine+ du plan d'investissement France 2030, ou annoncées dans les dernières éditions de Choose France", indique-t-il.

En revanche, "la dégradation du contexte international pèse fortement sur la dynamique des fermetures d'usines" avec une concurrence internationale accrue et marquée par l'essor de surcapacités asiatiques, l'instauration de droits de douane par les Etats-Unis et la hausse des prix de l'énergie qui affecte la compétitivité des industriels français.

Face à cette situation, l'Etat continue de soutenir l'industrie française à l'échelon national, via ses dispositifs de financement, et "intensifie son action" au niveau européen en faveur du soutien à la compétitivité de l'industrie, notamment par la défense de la préférence européenne, la simplification des procédures ou encore le renforcement du MACF (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières).

Les observations du baromètre de Bercy sont plus optimistes que celles du cabinet Trendeo, publié début février, selon lequel 2025 a été marquée par plus de fermetures que d'ouvertures de sites industriels en France.

Trendeo a recensé un solde négatif de -63, "qui n'avait plus été atteint" depuis 2013.

Bpifrance estime de son côté que la réindustrialisation de la France "est sur un plateau" mais "il faut de plus en plus d'efforts" pour s'y maintenir, selon son directeur général Nicolas Dufourcq.

Selon le baromètre de Bercy, l'industrie verte comptabilise le plus grand nombre d'ouvertures nettes (+26), suivie de la défense, l'aéronautique et le spatial (+19) et l'électronique (+12).

A l'opposé on trouve des secteurs comme les transports (-14), la chimie (-8), l'industrie mécanique (-8) et la métallurgie (-6).

* * *

Aides sur les carburants : le compte n'y est pas pour les agriculteurs et transporteurs – La Tribune

Dénonçant des aides gouvernementales sur les carburants insuffisantes, les transporteurs, les pêcheurs et les agriculteurs ont exprimé leur colère ce lundi matin. La grande distribution redoute aussi une réaction en chaîne négative.

À leurs yeux, le compte n'y est pas : le plan gouvernemental d'environ 70 millions d'euros pour les agriculteurs, pêcheurs et transporteurs, en première ligne face à la flambée des carburants, n'a pas apaisé leur colère, illustrée ce lundi par une première opération escargot sur le périphérique parisien.

Leur réaction s'est manifestée concrètement ce lundi matin : vers 10h, une cinquantaine de camions et gros cars de tourisme, bientôt rejoints par d'autres véhicules, se sont ébranlés en klaxonnant depuis la porte de Vincennes (en région parisienne), en direction du périphérique pour y perturber la circulation.

Une aide qui n'est « pas à la hauteur »

L'opération a été lancée à l'appel de l'Organisation des transporteurs routiers européens (Otre), qui avait jugé samedi l'aide de l'Etat « pas à la hauteur », rappelant le plan de 400 millions d'euros après le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022.

Pour rappel : une aide gouvernementale de quelque 50 millions d'euros est prévue en avril pour les entreprises de transport en difficulté, qui recevront l'équivalent de 20 centimes d'euros par litre de carburant.

« Il faudrait 50 centimes. Sinon ce sera des faillites, on ne peut pas continuer à travailler à perte », a déploré à l'AFP la trésorière de la Fédération des autocaristes indépendants et gérante de la société de location de bus Ulysse Cars, Sarah Bahezre.

Même inquiétude chez Mélik, chauffeur de la société de tourisme VIC Paris, qui avait garé son gros car noir le long du cours de Vincennes, tout comme une dizaine de collègues, avant le départ de l'opération escargot, sous la surveillance de plusieurs voitures de police.

« Nous faisons des voyages dans toute l'Europe, nous roulons beaucoup, au gazole, qui est passé de 1,60 euro à 2,30 euros, vous imaginez ! », lance-t-il, expliquant ne pas encore pouvoir répercuter cette hausse sur les tarifs, « car ce sont des trajets que nous avons déjà négociés ».

« Chaque jour, les adhérents perdent de l'argent en roulant », a déclaré à l'AFP Bruce Aiglehoux, secrétaire général de l'OTRE (Organisation des transports routiers européens). L'organisation réclame « une aide à la pompe », pour compenser la hausse du carburant, et « une aide forfaitaire par véhicule, que ce soit des cars ou des camions ».

Le ministre des Transports tente d'apaiser

Pour tenter d'apaiser la colère, le ministre des Transports Philippe Tabarot a souligné sur *Europe 1* et *CNews* que les aides annoncées seraient « peut-être reconductibles si la situation perdure, en mai, en juin ». Mais il a refusé le parallèle avec l'aide fournie après l'invasion de l'Ukraine, en argumentant « que la situation budgétaire de notre pays n'est pas la même ».

Lundi, les prix des carburants restaient orientés en légère hausse, selon les chiffres du gouvernement, analysés par l'AFP. Le gazole, carburant le plus consommé, se vendait 2,23 euros le litre en moyenne (sur 8 809 stations recensées), contre 1 720,00 euros le 27 février.

Depuis le début de la crise énergétique générée par la guerre au Moyen-Orient, l'exécutif n'envisage pas de baisser les taxes sur les carburants, qui représentent 50 à 55 % du prix à la pompe. Le Premier ministre Sébastien Lecornu a rappelé vendredi l'objectif de maîtrise des finances publiques, « quoi qu'il arrive ».

Les agriculteurs très mécontents aussi

Le chef du gouvernement reçoit à midi le puissant patron de la FNSEA Arnaud Rousseau, également très mécontent de l'aide proposée aux agriculteurs. Ces derniers bénéficieront en avril d'une exonération du droit d'accise sur le gazole non routier (GNR), utilisé dans les tracteurs, pour un coût d'environ 14 millions d'euros, soit une baisse de « quatre centimes d'euros par litre », selon une source gouvernementale.

« Donner à peine quatre centimes alors qu'on a eu une hausse de plus de 60 centimes par litre de GNR... ce sont des miettes. Si j'étais moins poli, je dirais que c'est du foutage de gueule », avait cinglé vendredi dernier Luc Smessaert, un des vice-présidents de la FNSEA, promettant « des actions » si les agriculteurs n'étaient pas entendus.

La grande distribution s'inquiète

Une autre réaction est à noter, celle des professionnels de la grande distribution alimentaire. Sur RMC/BFMTV ce matin, le patron du Groupement Mousquetaires/Intermarché Thierry Cotillard, a dit craindre que la pression inflationniste qui pèse sur « les premiers acteurs de la chaîne alimentaire ».

À l'instar des agriculteurs, qui subissent aussi l'explosion des prix des engrais, ne se répercute « dans quelques semaines » sur les industriels. Ces derniers pourraient, selon lui, venir leur dire « "écoutez, Intermarché, Carrefour, Leclerc, je ne peux pas continuer à vous vendre à ce prix-là" ».

Ainsi, au-delà du prix des carburants, le patron alerte sur cette possible réaction en chaîne : hausse des coûts agricoles, pression sur les intrants (comme les engrais), qui pourraient créer des tensions accrues sur les prix alimentaires.

Enfin, au-delà du montant de l'aide temporaire proposée aux transporteurs et agriculteurs, c'est aussi la mécanique de l'aide qui est critiquée : le dispositif, est conditionné à la démonstration de difficultés économiques réelles, ce qui est perçu comme une nouvelle « usine à gaz » administrative par plusieurs fédérations professionnelles.

(Avec AFP)

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.